

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 9 septembre à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydraulique (SIRAH) sur l'Arnon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Beddes, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président.

Nombre de membres en exercice : 31

Date de la convocation : 31 août 2022

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 0

Votes : 23

Secrétaire de séance : M. CHAGNON Bruno

**Présents :** M. HERAULT Gilles (Ardenais), M. AUPETIT Fabrice (Beddes), M. DESABRES Claude (Châteaumeillant), M. FRAULAUD Jacques (Culan), M. BISSON Patrick (Ineuil), M. GAILLARD Daniel (La Celle-Condé), M. RENÉ Thierry (Le Châtelet), M. CHAMPAGNE Dominique (Lignièrès), M. VAN COSTER Rémy (Loye-sur-Arnon), M. LEJOT Pascal (Maisonnais) M. COLLIN Pascal (Marçais), M. GORGE Jean-Pierre (Morlac), Mme BOUVAT MARTIN Catherine (Préveranges), M. CHAGNON Bruno (Reigny), M. ALADENISE Pascal (Rezay), M. MASSOT Sylvain (Saint-Christophe-le-Chaudry), M. THOMAS François (Saint-Jeanvrin), M. MARIOTTI Bernard (Saint-Pierre-les-Bois), M. DURAND Gérard (Saint-Saturnin), Mme LERUDE Florence (Sidralles), Mme BRAUTIGAM Margot (Touchay), M. BEDOUILLAT Gérard (Venesmes), M. CLÉMENT Fabien (Vesdun)

**Absents :** Mme JAQQUIN-SALOMON Maryse (Chambon), M. LEBRERO Roger (Chezal-Benoît), M. DESIRE Guillaume (Ids-Saint-Roch), Mme HUE Isabelle (Montlouis), Mme DAGOIS Sylvie (Saint-Baudel), M. PERROT Francis (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), M. BONNEAU Jacky (Saint-Maur), Mme WOZNIAK Angélique (Villecelin)

Référence : 2022-016

### Objet : MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Président prévient qu'une modification budgétaire doit être effectuée en raison de l'augmentation du temps de travail de la secrétaire et l'augmentation du salaire dû à l'inflation. Un manque de 5000 € est relevé sur le compte des rémunérations du personnel non titulaire et sera compensé comme suit :

Dépenses	Chapitre 012	64131	Rémunérations du personnel non titulaire	+5000€
Dépenses	Chapitre 011	615231	Entretien réparations voiries	-5000€

Monsieur le Président soumet cette proposition au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité la modification budgétaire présentée.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,

Pour extrait conforme au registre,

Le Président

Le secrétaire de séance

Fabrice AUPETIT

Bruno CHAGNON

Date de publication papier : 13 SEPT 2022

Déposé  
à la sous-Préfecture

15 SEP. 2022

